



AG2R LA MONDIALE

RENTE  
PERP  
—

# PRÉSENTATION DES OPTIONS ET TARIFICATION

Suite à l'arrêt « Test-Achats » du 1<sup>er</sup> mars 2011 de la Cour de Justice de l'Union Européenne, les règles d'utilisation des tables de mortalité sont modifiées.

À compter du 21 décembre 2012, les assureurs doivent appliquer la même table de mortalité aux hommes et aux femmes, ce qui conduit à cesser d'appliquer des tarifs différenciés en fonction du genre, pour respecter le principe d'égalité entre les hommes et les femmes.

Le calcul des tarifications de rente viagère se fera donc désormais sur la base de la table TGF05, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Cette modification ne s'applique qu'aux rentes à compter du 21 décembre 2012.

La Mondiale Partenaire, comme l'ensemble des assureurs, a donc modifié sa tarification afin de prendre en compte ces changements.

Par ailleurs, en application des maxima réglementaires, le taux technique pour les rentes PERP est de 0 % l'an.

Le taux de frais d'arrérage appliqué est de 2%.

La transformation de l'épargne en rente a lieu :

- au plus tôt à la date de liquidation de sa pension dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse, ou à l'âge fixé en application de l'article L.351-1 du Code de la sécurité sociale.
- Au plus tard à l'âge correspondant à l'espérance de vie de l'adhérent (selon les tables de génération prévues dans le Code des assurances) diminuée de 15 ans.

Nous vous invitons à prendre connaissance de la nouvelle tarification de notre offre Rente PERP et de ses nombreuses garanties optionnelles rappelées ci-après.

Les exemples et grilles tarifaires indiqués ci-après sont mentionnés à titre indicatif afin d'estimer l'ordre de grandeur de la prime à verser.

## OPTIONS DE LA RENTE PRINCIPALE

Les options de rente ci-dessous s'appliquent aux arrérages servis dans le cadre de la rente principale, reposant sur la vie de l'assuré.

### L'option « majoration / minoration »

L'assuré a la possibilité de choisir un montant de rente majoré de 10 %, 20 % ou 30 % pendant une période allant de 2 à 5 ans à compter de l'adhésion (non renouvelable). Cette option permet de percevoir des arrérages plus importants pendant la période de majoration, en contrepartie d'arrérages plus faibles par la suite.

De la même façon, il est possible de choisir un montant de rente minoré de 10 %, 20 % ou 30 % pendant une période allant de 2 à 5 ans. Ainsi, l'assuré diminue ses arrérages immédiats pour augmenter ceux qu'il percevra par la suite.

## LA PROTECTION DES PROCHES

Le montant de l'arrérage est calculé à partir du revenu servi au titre de la rente principale de l'assuré, hors option « majoration / minoration ».

### L'option « annuités garanties »

Si l'assuré opte pour une rente viagère avec annuités garanties, l'assureur s'engage à verser au minimum le nombre d'annuités garanties choisi et ce, quelle que soit la date du décès de l'assuré. Le nombre d'annuités devra respecter les limites réglementaires. Le nombre d'annuités garanties ne pourra excéder 25 ans si l'assuré est âgé de 60 à 62 ans ; 20 ans s'il est âgé de 63 à 67 ans ; 15 ans s'il est âgé de 68 ans à 72 ans ; 10 ans s'il est âgé de 73 ans à 77 ans et 5 ans s'il est âgé de 78 ans à 80 ans. En cas de décès de l'assuré avant la fin de la période garantie, le bénéficiaire des annuités garanties (qui peut être différent du bénéficiaire de la réversion) devient titulaire de la rente et bénéficie des revenus restant dus jusqu'au terme du nombre minimum d'annuités garanties.

### L'option « réversion adaptée »

En cas de décès de l'assuré, le bénéficiaire de la réversion devient titulaire de la rente et bénéficie de la fraction de réversion, entre 5 % et 100 %, déterminée initialement par l'assuré et mentionnée dans le certificat d'adhésion.

## CHOIX DES OPTIONS

Lors de l'adhésion, l'assuré a la possibilité de choisir parmi les options définies ci-dessus. Son choix est effectué exclusivement au moment de la transformation en rente et ne peut être modifié ultérieurement. L'adhérent peut opter pour une ou plusieurs options. Cependant, les «annuités garanties» ne peuvent se combiner avec l'option «majoration/minoration».

## TARIFICATION 2017 POUR 1 € DE RENTE ANNUELLE AVEC DES ARRÉRAGES D'UNE PÉRIODICITÉ ANNUELLE

### Exemple

- assuré de : 65 ans
- majoration : 30% pendant 5 ans
- épargne acquise : 300 000 €

### Rente annuelle au terme de la période de majoration :

$$= 300\,000 \text{ €} / (27,87 + 1,51)$$

$$= 10\,211,03 \text{ €}$$

### Rente annuelle majorée :

$$= 10\,211,03 \text{ €} \times (1 + 30\%)$$

$$= 13\,274,34 \text{ €}$$

Age	Tarif annuel	Complément de tarif pour les garanties optionnelles				
	Rente base <sup>(1)</sup>	Nombre d'annuités garanties <sup>(2)</sup>	Annuités garanties <sup>(3)</sup>	Option majorée 30% sur 5 ans <sup>(4)</sup>	Option minorée 30% sur 5 ans <sup>(5)</sup>	Réversion 10 % <sup>(6)</sup>
40 ans	55,59 €			1,53 €	-1,53 €	0,58 €
41 ans	54,44 €			1,53 €	-1,53 €	0,58 €
42 ans	53,29 €			1,53 €	-1,53 €	0,58 €
43 ans	52,15 €			1,53 €	-1,53 €	0,58 €
44 ans	51,01 €			1,53 €	-1,53 €	0,58 €
45 ans	49,87 €			1,53 €	-1,53 €	0,57 €
46 ans	48,73 €			1,52 €	-1,52 €	0,57 €
47 ans	47,60 €			1,52 €	-1,52 €	0,57 €
48 ans	46,47 €			1,52 €	-1,52 €	0,57 €
49 ans	45,34 €			1,52 €	-1,52 €	0,56 €
50 ans	44,22 €			1,52 €	-1,52 €	0,56 €
51 ans	43,11 €			1,52 €	-1,52 €	0,56 €
52 ans	42,00 €			1,52 €	-1,52 €	0,55 €
53 ans	40,90 €			1,52 €	-1,52 €	0,55 €
54 ans	39,80 €			1,52 €	-1,52 €	0,54 €
55 ans	38,70 €			1,52 €	-1,52 €	0,54 €
56 ans	37,60 €			1,52 €	-1,52 €	0,53 €
57 ans	36,51 €			1,52 €	-1,52 €	0,53 €
58 ans	35,42 €			1,52 €	-1,52 €	0,52 €
59 ans	34,34 €			1,52 €	-1,52 €	0,52 €
60 ans	33,26 €	25 ans	1,60 €	1,52 €	-1,52 €	0,51 €
61 ans	32,18 €	25 ans	1,77 €	1,52 €	-1,52 €	0,50 €
62 ans	31,10 €	25 ans	1,96 €	1,52 €	-1,52 €	0,50 €
63 ans	30,02 €	20 ans	1,14 €	1,51 €	-1,51 €	0,49 €
64 ans	28,94 €	20 ans	1,27 €	1,51 €	-1,51 €	0,49 €
65 ans	<b>27,87 €</b>	20 ans	1,42 €	<b>1,51 €</b>	-1,51 €	0,48 €
66 ans	26,80 €	20 ans	1,59 €	1,51 €	-1,51 €	0,47 €
67 ans	25,74 €	20 ans	1,78 €	1,51 €	-1,51 €	0,47 €
68 ans	24,69 €	15 ans	0,92 €	1,51 €	-1,51 €	0,46 €
69 ans	23,64 €	15 ans	1,04 €	1,50 €	-1,50 €	0,45 €
70 ans	22,61 €	15 ans	1,17 €	1,50 €	-1,50 €	0,44 €
71 ans	21,58 €	15 ans	1,32 €	1,50 €	-1,50 €	0,44 €
72 ans	20,57 €	15 ans	1,50 €	1,49 €	-1,49 €	0,43 €
73 ans	19,56 €	10 ans	0,63 €	1,49 €	-1,49 €	0,42 €
74 ans	18,57 €	10 ans	0,72 €	1,48 €	-1,48 €	0,41 €
75 ans	17,60 €	10 ans	0,82 €	1,47 €	-1,47 €	0,40 €
76 ans	16,64 €	10 ans	0,94 €	1,47 €	-1,47 €	0,39 €
77 ans	15,70 €	10 ans	1,07 €	1,46 €	-1,46 €	0,38 €
78 ans	14,78 €	5 ans	0,27 €	1,45 €	-1,45 €	0,37 €
79 ans	13,88 €	5 ans	0,32 €	1,44 €	-1,44 €	0,36 €
80 ans	13,00 €	5 ans	0,36 €	1,42 €	-1,42 €	0,34 €
81 ans	12,15 €			1,40 €	-1,40 €	0,33 €
82 ans	11,33 €			1,38 €	-1,38 €	0,32 €
83 ans	10,54 €			1,36 €	-1,36 €	0,31 €
84 ans	9,78 €			1,34 €	-1,34 €	0,29 €
85 ans	9,06 €			1,31 €	-1,31 €	0,28 €

(1) tarif sans garantie optionnelle.

(2) nombre maximal d'annuités garanties par âge.

(3) tarif pour un nombre maximal d'annuités garanties.

(4) tarif pour une majoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(5) tarif pour une minoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(6) tarif pour un réversataire même âge que l'assuré principal et pour 10% de réversion (sans options d'annuités garanties ou option minorée / majorée).

#### Remarques

- Les options Annuités Garanties et Option majorée / minorée ne peuvent être combinées

- Taux technique : 0%. Taux de frais d'arrérages : 2%.

Le résultat du calcul ci-dessus est réalisé à titre indicatif, dans le but d'estimer l'ordre de grandeur de la rente.

## TARIFICATION 2017

### POUR 1 € DE RENTE ANNUELLE AVEC DES ARRÉRAGES D'UNE PÉRIODICITÉ SEMESTRIELLE

#### Exemple

- assuré de : 65 ans
- majoration : 30% pendant 5 ans
- épargne acquise : 300 000 €

#### Rente annuelle au terme de la période de majoration :

$$= 300\,000\text{ €} / (28,12 + 1,51)$$

$$= 10\,124,87\text{ €}$$

#### Rente annuelle majorée :

$$= 10\,124,87\text{ €} \times (1 + 30\%)$$

$$= 13\,162,33\text{ €}$$

Tarif semestriel		Complément de tarif pour les garanties optionnelles				
Age	Rente base <sup>(1)</sup>	Nombre d'annuités garanties <sup>(2)</sup>	Annuités garanties <sup>(3)</sup>	Option majorée 30% sur 5 ans <sup>(4)</sup>	Option minorée 30% sur 5 ans <sup>(5)</sup>	Réversion 10 % <sup>(6)</sup>
40 ans	55,85 €			1,53 €	-1,53 €	0,61 €
41 ans	54,70 €			1,53 €	-1,53 €	0,61 €
42 ans	53,55 €			1,53 €	-1,53 €	0,60 €
43 ans	52,40 €			1,53 €	-1,53 €	0,60 €
44 ans	51,26 €			1,53 €	-1,53 €	0,60 €
45 ans	50,12 €			1,53 €	-1,53 €	0,60 €
46 ans	48,99 €			1,53 €	-1,53 €	0,60 €
47 ans	47,85 €			1,52 €	-1,52 €	0,59 €
48 ans	46,72 €			1,52 €	-1,52 €	0,59 €
49 ans	45,60 €			1,52 €	-1,52 €	0,59 €
50 ans	44,48 €			1,52 €	-1,52 €	0,58 €
51 ans	43,37 €			1,52 €	-1,52 €	0,58 €
52 ans	42,26 €			1,52 €	-1,52 €	0,58 €
53 ans	41,15 €			1,52 €	-1,52 €	0,57 €
54 ans	40,05 €			1,52 €	-1,52 €	0,57 €
55 ans	38,95 €			1,52 €	-1,52 €	0,56 €
56 ans	37,85 €			1,52 €	-1,52 €	0,56 €
57 ans	36,76 €			1,52 €	-1,52 €	0,55 €
58 ans	35,68 €			1,52 €	-1,52 €	0,55 €
59 ans	34,59 €			1,52 €	-1,52 €	0,54 €
60 ans	33,51 €	25 ans	1,60 €	1,52 €	-1,52 €	0,53 €
61 ans	32,43 €	25 ans	1,77 €	1,52 €	-1,52 €	0,53 €
62 ans	31,35 €	25 ans	1,96 €	1,52 €	-1,52 €	0,52 €
63 ans	30,27 €	20 ans	1,14 €	1,52 €	-1,52 €	0,52 €
64 ans	29,19 €	20 ans	1,27 €	1,51 €	-1,51 €	0,51 €
65 ans	<b>28,12 €</b>	20 ans	1,42 €	<b>1,51 €</b>	-1,51 €	0,50 €
66 ans	27,06 €	20 ans	1,59 €	1,51 €	-1,51 €	0,50 €
67 ans	26,00 €	20 ans	1,78 €	1,51 €	-1,51 €	0,49 €
68 ans	24,94 €	15 ans	0,92 €	1,51 €	-1,51 €	0,48 €
69 ans	23,90 €	15 ans	1,04 €	1,51 €	-1,51 €	0,48 €
70 ans	22,86 €	15 ans	1,17 €	1,50 €	-1,50 €	0,47 €
71 ans	21,84 €	15 ans	1,32 €	1,50 €	-1,50 €	0,46 €
72 ans	20,82 €	15 ans	1,50 €	1,50 €	-1,50 €	0,45 €
73 ans	19,81 €	10 ans	0,63 €	1,49 €	-1,49 €	0,44 €
74 ans	18,83 €	10 ans	0,72 €	1,49 €	-1,49 €	0,43 €
75 ans	17,85 €	10 ans	0,82 €	1,48 €	-1,48 €	0,42 €
76 ans	16,89 €	10 ans	0,94 €	1,47 €	-1,47 €	0,41 €
77 ans	15,95 €	10 ans	1,07 €	1,46 €	-1,46 €	0,40 €
78 ans	15,03 €	5 ans	0,27 €	1,45 €	-1,45 €	0,39 €
79 ans	14,14 €	5 ans	0,32 €	1,44 €	-1,44 €	0,38 €
80 ans	13,26 €	5 ans	0,36 €	1,43 €	-1,43 €	0,37 €
81 ans	12,41 €			1,42 €	-1,42 €	0,36 €
82 ans	11,59 €			1,40 €	-1,40 €	0,34 €
83 ans	10,80 €			1,38 €	-1,38 €	0,33 €
84 ans	10,04 €			1,35 €	-1,35 €	0,32 €
85 ans	9,31 €			1,33 €	-1,33 €	0,30 €

(1) tarif sans garantie optionnelle.

(2) nombre maximal d'annuités garanties par âge.

(3) tarif pour un nombre maximal d'annuités garanties.

(4) tarif pour une majoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(5) tarif pour une minoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(6) tarif pour un réversataire même âge que l'assuré principal et pour 10% de réversion (sans options d'annuités garanties ou option minorée / majorée).

#### Remarques

- Les options Annuités Garanties et Option majorée / minorée ne peuvent être combinées

- Taux technique : 0%. Taux de frais d'arrérages : 2%.

Le résultat du calcul ci-dessus est réalisé à titre indicatif, dans le but d'estimer l'ordre de grandeur de la rente.

## TARIFICATION 2017

### POUR 1 € DE RENTE ANNUELLE AVEC DES ARRÉRAGES D'UNE PÉRIODICITÉ TRIMESTRIELLE

#### Exemple

- assuré de : 65 ans
- majoration : 30% pendant 5 ans
- épargne acquise : 300 000 €

#### Rente annuelle au terme de la période de majoration :

$$= 300\,000 \text{ €} / (28,25 + 1,51)$$

$$= 10\,080,65 \text{ €}$$

#### Rente annuelle majorée :

$$= 10\,080,65 \text{ €} \times (1 + 30\%)$$

$$= 13\,104,85 \text{ €}$$

Age	Tarif trimestriel	Complément de tarif pour les garanties optionnelles				
	Rente base <sup>(1)</sup>	Nombre d'annuités garanties <sup>(2)</sup>	Annuités garanties <sup>(3)</sup>	Option majorée 30% sur 5 ans <sup>(4)</sup>	Option minorée 30% sur 5 ans <sup>(5)</sup>	Réversion 10 % <sup>(6)</sup>
40 ans	55,97 €			1,53 €	-1,53 €	0,62 €
41 ans	54,82 €			1,53 €	-1,53 €	0,62 €
42 ans	53,68 €			1,53 €	-1,53 €	0,62 €
43 ans	52,53 €			1,53 €	-1,53 €	0,62 €
44 ans	51,39 €			1,53 €	-1,53 €	0,61 €
45 ans	50,25 €			1,53 €	-1,53 €	0,61 €
46 ans	49,11 €			1,53 €	-1,53 €	0,61 €
47 ans	47,98 €			1,53 €	-1,53 €	0,61 €
48 ans	46,85 €			1,52 €	-1,52 €	0,60 €
49 ans	45,72 €			1,52 €	-1,52 €	0,60 €
50 ans	44,61 €			1,52 €	-1,52 €	0,60 €
51 ans	43,50 €			1,52 €	-1,52 €	0,59 €
52 ans	42,39 €			1,52 €	-1,52 €	0,59 €
53 ans	41,28 €			1,52 €	-1,52 €	0,58 €
54 ans	40,18 €			1,52 €	-1,52 €	0,58 €
55 ans	39,08 €			1,52 €	-1,52 €	0,57 €
56 ans	37,98 €			1,52 €	-1,52 €	0,57 €
57 ans	36,89 €			1,52 €	-1,52 €	0,56 €
58 ans	35,80 €			1,52 €	-1,52 €	0,56 €
59 ans	34,72 €			1,52 €	-1,52 €	0,55 €
60 ans	33,64 €	25 ans	1,60 €	1,52 €	-1,52 €	0,55 €
61 ans	32,56 €	25 ans	1,77 €	1,52 €	-1,52 €	0,54 €
62 ans	31,48 €	25 ans	1,96 €	1,52 €	-1,52 €	0,53 €
63 ans	30,40 €	20 ans	1,14 €	1,52 €	-1,52 €	0,53 €
64 ans	29,32 €	20 ans	1,27 €	1,52 €	-1,52 €	0,52 €
65 ans	<b>28,25 €</b>	20 ans	1,42 €	<b>1,51 €</b>	-1,51 €	0,52 €
66 ans	27,18 €	20 ans	1,59 €	1,51 €	-1,51 €	0,51 €
67 ans	26,12 €	20 ans	1,78 €	1,51 €	-1,51 €	0,50 €
68 ans	25,07 €	15 ans	0,92 €	1,51 €	-1,51 €	0,50 €
69 ans	24,03 €	15 ans	1,04 €	1,51 €	-1,51 €	0,49 €
70 ans	22,99 €	15 ans	1,17 €	1,50 €	-1,50 €	0,48 €
71 ans	21,96 €	15 ans	1,32 €	1,50 €	-1,50 €	0,47 €
72 ans	20,95 €	15 ans	1,50 €	1,50 €	-1,50 €	0,46 €
73 ans	19,94 €	10 ans	0,63 €	1,49 €	-1,49 €	0,46 €
74 ans	18,95 €	10 ans	0,72 €	1,49 €	-1,49 €	0,45 €
75 ans	17,98 €	10 ans	0,82 €	1,48 €	-1,48 €	0,44 €
76 ans	17,02 €	10 ans	0,94 €	1,48 €	-1,48 €	0,43 €
77 ans	16,08 €	10 ans	1,07 €	1,47 €	-1,47 €	0,42 €
78 ans	15,16 €	5 ans	0,27 €	1,46 €	-1,46 €	0,40 €
79 ans	14,26 €	5 ans	0,32 €	1,45 €	-1,45 €	0,39 €
80 ans	13,39 €	5 ans	0,36 €	1,44 €	-1,44 €	0,38 €
81 ans	12,54 €			1,42 €	-1,42 €	0,37 €
82 ans	11,71 €			1,40 €	-1,40 €	0,36 €
83 ans	10,92 €			1,38 €	-1,38 €	0,34 €
84 ans	10,16 €			1,36 €	-1,36 €	0,33 €
85 ans	9,44 €			1,34 €	-1,34 €	0,31 €

(1) tarif sans garantie optionnelle.

(2) nombre maximal d'annuités garanties par âge.

(3) tarif pour un nombre maximal d'annuités garanties.

(4) tarif pour une majoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(5) tarif pour une minoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(6) tarif pour un réversataire même âge que l'assuré principal et pour 10% de réversion (sans options d'annuités garanties ou option minorée / majorée).

#### Remarques

- Les options Annuités Garanties et Option majorée / minorée ne peuvent être combinées

- Taux technique : 0%. Taux de frais d'arrérages : 2%.

Le résultat du calcul ci-dessus est réalisé à titre indicatif, dans le but d'estimer l'ordre de grandeur de la rente.

## TARIFICATION 2017

### POUR 1 € DE RENTE ANNUELLE AVEC DES ARRÉRAGES D'UNE PÉRIODICITÉ MENSUELLE

#### Exemple

- assuré de : 65 ans
- majoration : 30% pendant 5 ans
- épargne acquise : 300 000 €

#### Rente annuelle au terme de la période de majoration :

$$= 300\,000\text{ €} / (28,33 + 1,51)$$

$$= 10\,053,62\text{ €}$$

#### Rente annuelle majorée :

$$= 10\,053,62\text{ €} \times (1 + 30\%)$$

$$= 13\,069,71\text{ €}$$

Tarif mensuel		Complément de tarif pour les garanties optionnelles				
Age	Rente base <sup>(1)</sup>	Nombre d'annuités garanties <sup>(2)</sup>	Annuités garanties <sup>(3)</sup>	Option majorée 30% sur 5 ans <sup>(4)</sup>	Option minorée 30% sur 5 ans <sup>(5)</sup>	Réversion 10 % <sup>(6)</sup>
40 ans	56,06 €			1,53 €	-1,53 €	0,63 €
41 ans	54,91 €			1,53 €	-1,53 €	0,63 €
42 ans	53,76 €			1,53 €	-1,53 €	0,62 €
43 ans	52,62 €			1,53 €	-1,53 €	0,62 €
44 ans	51,48 €			1,53 €	-1,53 €	0,62 €
45 ans	50,34 €			1,53 €	-1,53 €	0,62 €
46 ans	49,20 €			1,53 €	-1,53 €	0,62 €
47 ans	48,07 €			1,53 €	-1,53 €	0,61 €
48 ans	46,94 €			1,52 €	-1,52 €	0,61 €
49 ans	45,81 €			1,52 €	-1,52 €	0,61 €
50 ans	44,69 €			1,52 €	-1,52 €	0,61 €
51 ans	43,58 €			1,52 €	-1,52 €	0,60 €
52 ans	42,47 €			1,52 €	-1,52 €	0,60 €
53 ans	41,37 €			1,52 €	-1,52 €	0,59 €
54 ans	40,27 €			1,52 €	-1,52 €	0,59 €
55 ans	39,17 €			1,52 €	-1,52 €	0,58 €
56 ans	38,07 €			1,52 €	-1,52 €	0,58 €
57 ans	36,97 €			1,52 €	-1,52 €	0,57 €
58 ans	35,89 €			1,52 €	-1,52 €	0,57 €
59 ans	34,80 €			1,52 €	-1,52 €	0,56 €
60 ans	33,72 €	25 ans	1,60 €	1,52 €	-1,52 €	0,55 €
61 ans	32,64 €	25 ans	1,77 €	1,52 €	-1,52 €	0,55 €
62 ans	31,57 €	25 ans	1,96 €	1,52 €	-1,52 €	0,54 €
63 ans	30,49 €	20 ans	1,14 €	1,52 €	-1,52 €	0,54 €
64 ans	29,41 €	20 ans	1,27 €	1,52 €	-1,52 €	0,53 €
65 ans	<b>28,33 €</b>	20 ans	1,42 €	<b>1,51 €</b>	-1,51 €	0,52 €
66 ans	27,27 €	20 ans	1,59 €	1,51 €	-1,51 €	0,52 €
67 ans	26,21 €	20 ans	1,78 €	1,51 €	-1,51 €	0,51 €
68 ans	25,15 €	15 ans	0,92 €	1,51 €	-1,51 €	0,50 €
69 ans	24,11 €	15 ans	1,04 €	1,51 €	-1,51 €	0,50 €
70 ans	23,07 €	15 ans	1,17 €	1,50 €	-1,50 €	0,49 €
71 ans	22,05 €	15 ans	1,32 €	1,50 €	-1,50 €	0,48 €
72 ans	21,03 €	15 ans	1,50 €	1,50 €	-1,50 €	0,47 €
73 ans	20,03 €	10 ans	0,63 €	1,49 €	-1,49 €	0,46 €
74 ans	19,04 €	10 ans	0,72 €	1,49 €	-1,49 €	0,45 €
75 ans	18,06 €	10 ans	0,82 €	1,48 €	-1,48 €	0,44 €
76 ans	17,11 €	10 ans	0,94 €	1,48 €	-1,48 €	0,43 €
77 ans	16,16 €	10 ans	1,07 €	1,47 €	-1,47 €	0,42 €
78 ans	15,25 €	5 ans	0,27 €	1,46 €	-1,46 €	0,41 €
79 ans	14,35 €	5 ans	0,32 €	1,45 €	-1,45 €	0,40 €
80 ans	13,47 €	5 ans	0,36 €	1,44 €	-1,44 €	0,39 €
81 ans	12,62 €			1,42 €	-1,42 €	0,38 €
82 ans	11,80 €			1,41 €	-1,41 €	0,36 €
83 ans	11,01 €			1,39 €	-1,39 €	0,35 €
84 ans	10,25 €			1,37 €	-1,37 €	0,34 €
85 ans	9,53 €			1,34 €	-1,34 €	0,32 €

(1) tarif sans garantie optionnelle.

(2) nombre maximal d'annuités garanties par âge.

(3) tarif pour un nombre maximal d'annuités garanties.

(4) tarif pour une majoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(5) tarif pour une minoration des annuités de 30% sur 5 ans.

(6) tarif pour un réversataire même âge que l'assuré principal et pour 10% de réversion (sans options d'annuités garanties ou option minorée / majorée).

#### Remarques

- Les options Annuités Garanties et Option majorée / minorée ne peuvent être combinées

- Taux technique : 0%. Taux de frais d'arrérages : 2%.

Le résultat du calcul ci-dessus est réalisé à titre indicatif, dans le but d'estimer l'ordre de grandeur de la rente.

